

L'Officier du Ministère Public  
CS 39000  
35094 Rennes Cedex 9

**OPPOSITION AF**

L'Officier du Ministère Public

à

*Maître Xavier MORIN*  
6 RUE RENE BAZIN  
75.016 PARIS

Références à rappeler : RO 16/00090 - PV 60113:

Maître,

Pour faire suite à votre correspondance en opposition sur le fondement de l'article 529 du C.P.P.

Affaire : ...

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000210** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE, DE L'ARRET IMPOSE PAR UN FEU ROUGE ART.R.412-30 AL.1,AL.2, AL.3 C.ROUTE. ART.R.412-30 AL.4,AL.5 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à **ROMAINVILLE(93230)**, en date du **12/07/2016 à 12h13**, par procès verbal n° **6011330856** dressé par **SERVICE PN**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Pour faire suite à votre réclamation, je vous informe que le Ministère Public a décidé d'abandonner les poursuites contre votre clients au motif de l'irrégularité du procès verbal.

Cette affaire fera l'objet d'un classement sans suite.

Je vous prie d'agréer, maître, l'assurance de mes salutations distinguées.

Fait à BOBIGNY, le 22/09/2016

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC

